



**CENTRE
HOSPITALIER
LAVAL**

Service de santé au travail

Médecin collaborateur de santé au travail

Le médecin collaborateur s'engage à suivre une formation diplômante de 4 ans en alternance (DIU Pratique médicale en santé au travail), prise en charge par l'établissement, en vue de l'obtention de la qualification en médecine du travail auprès de l'ordre des médecins.

Jusqu'à l'obtention du DIU, le médecin collaborateur est encadré par un médecin qualifié en médecine du travail.

Présentation du Centre Hospitalier de Laval

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé à vocation départementale, support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de la Mayenne et du Haut-Anjou (7 établissements).

Il emploie 2420 professionnels, dispose de 1129 lits et places et compte 3 instituts de formation d'aides-soignants, de masso-kinésithérapie et d'ergothérapie.

Présentation du service de santé au travail

Le service de santé au travail est composé d'une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmières, psychologue et secrétaire.

Missions

Le médecin collaborateur remplit les missions que lui confie le médecin du travail dans le cadre d'un protocole défini en fonction des compétences et de l'expérience qu'il a acquises.

Quotité de travail : temps plein ou temps partiel

Contact / Dépôt de candidature

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à transmettre à :

Frédérique Bouthau, Directrice des Ressources Humaines : frederique.bouthau@chlaval.fr